

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juillet 2009

FORMATION PROFESSIONNELLE TOUT AU LONG DE LA VIE - (n° 1793)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT**N° 29**

présenté par
M. Goasguen et M. Tian

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 7, substituer au mot :

« au »

les mots :

« afin d'abonder le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Même objet que l'amendement n° 28.